



SUICIDE



LUTTE ET PREVENTION

Chèr(es) collègues,

Le suicide dans la Police est un fléau et pas une fatalité ! Face à ce mal être qui a conduit de nombreux collègues à commettre l'irréparable, des moyens existent.

CAPS (Cellule alerte Prévention suicide) :

N°3114 : numéro Nationale souffrance, prévention, suicide.

cette cellule a pour mission de porter le plan d'action et de suivi du programme de lutte et de prévention des suicides au sein du Ministère de L'Intérieur.

SSPO (Service de Soutien Psychologique Opérationnel)

Il s'agit d'un service d'aide et d'accompagnement des personnels. Le réseau de médecins, psychologues, assistance sociale est également à disposition des agents.



N° Vert

0805 20 17 17

CHSCT : (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Les organisations syndicales y sont membres. En charge des plans de prévention au niveau local.

Associations, moments de convivialité, espaces sociaux de restauration...

**AU DELA DE CE PROGRAMME ET DES INSTANCES,
LE SUICIDE REQUIERT L'ENGAGEMENT DE TOUS !!!
L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION POLICE
DOIT SE MOBILISER !**

Gradés et
Gardiens de la Paix
Policiers Adjoints
et Cadets

Personnels
Administratifs
Techniques
Scientifiques
Contractuels
SIG



ALLIANCE **POLICE NATIONALE**

ENSEMBLE POUR ETRE PLUS FORT

Le Bureau Régional

Le 16 février 2022